





Saint-Georges sur-Cher

Edito



Notre commune est résolument tournée vers l'avenir !

Les travaux en cours à l'école, l'aire de jeux récemment construite, le dossier élaboré avec la Communauté de Communes pour l'extension de notre zone d'activités des Raimbaudières, la formation du premier Conseil Municipal des Jeunes, toutes ces

réalisations témoignent de la vitalité de notre commune et de son attractivité.

Bien sûr, d'autres projets doivent encore être portés pour répondre aux impératifs en matière de réseaux d'eau et d'assainissement par exemple, d'aménagements de voirie et de sécurité, ou encore de préservation et d'amélioration de notre patrimoine.

Tous ces dossiers sont légitimes et pour la plupart attendus.

 $Toute fois, dans \, un \, contexte \, budg\'etaire \, contraint \, et \, socialement$

difficile, nous avons à cœur de mettre l'humain au cœur de nos priorités. L'accompagnement de nos concitoyens les plus fragiles est une nécessité.

L'emploi, qui est le meilleur lien social, et la santé, qui, je le dis toujours, est notre « bien le plus précieux », me paraissent être des priorités que notre commune doit soutenir.

Ainsi, la poursuite du financement « PAÏS » par la Communauté de communes, qui permet de fixer la présence d'une dizaine de médecins sur le territoire, est une très bonne nouvelle.

Enfin, alors même que nous avons financé la réforme des rythmes scolaires (près de 40 000 euros) et subi les premières baisses des dotations de l'Etat, les résultats de l'exercice budgétaire 2014 restent globalement positifs.

Plus que jamais, nous devrons poursuivre cette gestion rigoureuse pour maintenir un bon niveau d'investissement, indispensable pour l'avenir de notre commune, tout en contenant la pression fiscale à un niveau raisonnable.

Le Maire Jacques PAOLETTI

PERMANENCES DES ELUS

Le Maire : tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 heures) ainsi que les samedis matins (de 9 heures à 11 heures), sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat de la mairie.

Les adjoints tiennent une permanence le samedi matin

Directeur de la publication :

Jacques PAOLETTI

Documentation et rédaction :

Véronique DALUZEAU et les membres de la commission

Conception et réalisation :

L'Imprimerie Médi6 - Vineuil - 02 54 52 41 00

MAIRIE

Téléphone : 02 54 32 30 19 - Fax : 02 54 32 64 42 E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr Site : www.saint-georges-sur-cher.net



> Le 16 janvier 2015 - Vœux de la municipalité.

À l'honneur : Claire Chantome médaille des 20 ans de travail au sein de la mairie et Camille Davault pour son élection Miss Vignoble 2014

Décisions du conseil municipal

19 Novembre 2014

- Approbation à l'unanimité des tarifs municipaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 :
- Tarifs cimetière, à l'unanimité
- Tarifs droit de place, à l'unanimité
- · Tarifs eau
- Tarifs assainissement, à l'unanimité
- Tarifs bibliothèque, à l'unanimité
- Tarifs salles municipales, à l'unanimité
- Accord à M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) des budgets M14 et M49 pour l'exercice 2015, à l'unanimité.
- Autorise M. le Maire à procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural entre la voie communale n°20 et le chemin rural n° 104, étant entendu que l'ensemble des frais est supporté par l'exploitant concerné.
- Autorise M. le Maire à exercer le droit de préemption sur les parcelles cadastrées section B 767 à Saint-Georges-sur-Cher pour le prix de 6.000 € hors frais annexes.



- Approbation de l'échange foncier entre la commune et le groupement foncier Desroches. Les frais de géomètres et d'actes seront à la charge de la commune.
- Autorise M. le Maire à reprendre au nom de la commune et à remettre en service, pour de nouvelles inhumations, les concessions en état d'abandon, à l'unanimité.
- Participation financière de la commune à hauteur de 30 € par enfant, aux deux voyages scolaires organisés par les instituteurs de l'école Gai Savoir. à l'unanimité.
- Diminution du taux de la taxe d'aménagement de 5% à 4%, Pour 18, abstention 4, Contre 0.

21 Janvier 2015

- Nomination de M. COMODE Romain comme conseiller municipal en remplacement de Mme BLANLUET Laure, démissionnaire.
- Autorise M. le Maire à signer les avenants en « plus ou moinsvalue » du marché « Extension de l'Ecole ». Le nouveau montant du marché est porté à 477 587,67 €HT au lieu de 479 649,53 €, à l'unanimité.
- Attribution d'une subvention de 30 € par élève (de St Georges) de 3ème du collège Joachim du Bellay participant au voyage organisé au mois de février 2015, et ayant pour thème « Les lieux de mémoire du débarquement », à l'unanimité.
- Approbation, à l'unanimité, de la modification de l'article
 5 des statuts de la Communauté de Communes du Cher à la Loire pour la compétence « Actions en direction de la

- petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse » dont l'intérêt communautaire est défini comme suit :
- Création, aménagement, entretien et gestion d'un relais d'assistantes maternelles (RAM) communautaire.
- Contractualisation des dispositifs de droit commun avec les partenaires (CAF) pour les parties relevant de sa compétence.
- Validation de la désaffectation du chemin rural n°59 en partie.
- Autorise M. le Maire à signer la convention avec GRDF fixant les modalités techniques et financières pour la pose d'une antenne sur la commune, à l'unanimité.

Urbanisme et patrimoine

La conjoncture économique actuelle nous conduit à observer, comme dans toute la région, une baisse significative des demandes de permis de construire.

La Communauté de Communes a voté en décembre 2014 la prise de compétence « Urbanisme » pour conduire la réalisation du futur PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Les études préalables nécessaires au projet d'agrandissement de la zone des Raimbaudières sont en cours.

Le Patrimoine est l'autre grand sujet de notre commission. Nous avons choisi de visiter une fois par semaine pendant 4 mois, en fin d'année 2014, chaque bâtiment appartenant à la commune.

Nous avons fait un état des lieux complet et avons une vision claire de l'état général de ce patrimoine. Notre impression générale se résume ainsi : « Depuis très longtemps les actions d'entretien ont toutes été repoussées pour donner la priorité budgétaire aux actions de développement de St-Georges-sur-Cher ».

Nous avons maintenant établi une très longue liste d'entretiens, de réparations, de nettoyages et d'aménagements à réaliser.

Nous devons donc faire des choix en relation avec le budget, en forte baisse, de la commune. Nos décisions d'actions sont motivées par la nécessité de sauvegarder les bâtiments en commençant par le remplacement des gouttières percées sur les toitures de l'Eglise et des logements Bisault.

La photo ci-jointe explique la présence importante d'humidité dans les murs de l'Eglise et montre l'urgence de la réparation. C'est donc la 2ème opération « remplacement de gouttières » après les travaux sur la toiture de l'ancienne école Bretonneau en été 2014.



nettoyage ont été réalisées depuis 3 mois telles que nettoyage et tri de vieux documents du grenier au-dessus de la bibliothèque, nettoyage extérieur de l'accueil de la salle des fêtes et ménage de l'ancienne mairie.

Une isolation de 40 cm de laine de roche a été posée au-dessus de la bibliothèque sur le plancher.

Nous avons demandé des devis, pour l'installation d'une sonde qui régulera le chauffage dans l'ancienne école Bretonneau, pour le remplacement de convecteurs électriques défectueux dans l'accueil de loisirs et la mairie et la remise aux normes de l'électricité dans la maison où s'est installé l'atelier de musique.

Communauté de Communes du Cher à la Loire

Le projet de loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de

la République, dite loi « NOTRe », est actuellement en cours de discussion à l'Assemblée Nationale.

Cette future loi impactera immanquablement la vie quotidienne de nos communes. Car, au-delà de confier de nouvelles compétences aux Régions, certainement au détriment des Départements, il est prévu par ailleurs de renforcer les intercommunalités.

Les intercommunalités passeraient de 5 000 à 20 000 habitants et seraient organisées autour de bassins de vie dès 2017.

Notre Communauté de Communes du Cher à la Loire compte actuellement près de 14 000 habitants. Le risque est donc grand de devoir répondre au seuil des 20 000 habitants.

Sans remettre en cause la pertinence de certaines Communautés qui dépassent d'ores et déjà ce seuil, il nous semble que cette course systématique à la « taille » n'est pas la bonne manière d'aborder l'intercommunalité.

D'une part parce que ce seul positionnement a souvent généré des dépenses inflationnistes, contraires aux objectifs d'optimisation, et d'autre part parce que nous observons trop souvent un éloignement entre les décisions prises et les citoyens qui sont concernés pourtant directement, et de plus en plus, par ces décisions intercommunales.

Nous pensons que la coopération entre les territoires voisins est une meilleure alternative pour répondre efficacement aux enjeux de la dépense publique et de l'efficacité des services proposés à la population.

Par exemple, nous travaillons avec nos voisins du Val de Cher Controis pour formaliser un service mutualisé d'instruction des permis de construire, puisque l'Etat ne proposera plus son soutien à compter du 1^{er} juillet 2015.

Or, il faut pouvoir bien cadrer juridiquement nos décisions d'urbanisme pour éviter des recours ou des erreurs. Dès lors, la mise en commun de nos moyens, entre nos deux Communauté de Communes, permettra, et garantira, une meilleure efficience dans le traitement des autorisations d'urbanisme.

Ainsi, l'Etat poursuit son désengagement, transfère certaines compétences aux collectivités et à ses regroupements intercommunaux, sans évidemment transférer les moyens associés. Cette nouvelle compétence sera financée par les communes ; il en coûtera ainsi près de 8 000 euros par an pour Saint-Georges.

Notre Communauté de Communes a fait la démonstration de sa pertinence « périmétrique » actuelle. Nous souhaitons la conserver pour que l'exercice des compétences prises récemment (PLUi, tourisme, RAM...) et à venir (assainissement collectif...) puissent correctement s'observer, sans continuellement être dans l'obligation de tout réorganiser.

Nous avons besoin de stabilité pour assurer l'efficacité et la compréhension des actions.

Vie Municipale

Voirie

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avions présenté le rôle de la commission « travaux » : celui de définir les grandes orientations à réaliser en matière de voirie, d'éclairage public, d'assainissement et d'eau potable.

Pour 2015, des aménagements sécuritaires, de réfections de chaussées et de désherbages sont programmés.

Nous recevons fréquemment des observations au sujet de la vitesse excessive souvent constatées sur nos voies de circulation. Ainsi, nous prévoyons d'améliorer la sécurité sur la rue du Général de Gaulle, entre la rue de Verdun et la rue de la France libre.

En parallèle, notre objectif est aussi d'étendre, et de formaliser, les stationnements principalement utilisés par ceux qui profitent des services proposés par nos commercants.

Dès lors, nous envisageons alternativement en chicane, à gauche et à droite, la réalisation de 6 îlots proposant entre 2 à 3 emplacements de stationnement (soit un total prévisionnel d'une quinzaine de places).

Par ailleurs, le carrefour entre les rues de Verdun et Gibert Michel pourrait être aménagé par l'installation d'un « ralentisseur trapézoïdal à pente douce » où seraient matérialisés les passages piétons.





Enfin, au droit de ce carrefour, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les portions délimitées par des bandes jaunes. Les véhicules qui y stationnent, trop souvent, perturbent la visibilité des conducteurs qui viennent des rues de Verdun et Gilbert Michel.

Enfin, à proximité du carrefour avec la rue de la France Libre, il pourrait être également installé un second « ralentisseur trapézoïdal à pente douce ».

Plusieurs travaux de voirie sur la commune sont également programmés :

- Renforcement d'un kilomètre de chaussée répartis sur 6 secteurs : Route du Porteau, route de la croix Bigot, route de Parcay, route de Jarnac, route des sapins, et route de Villeneuve
- Création d'un parking supplémentaire pour une dizaine de places au droit du groupe scolaire du Gai Savoir
- A l'angle des rues Maurice Curie et Clément Bayard, construction d'un regard avaloir pour évacuer les eaux de pluies stagnantes et renforcement de la chaussée sur 40 mètres.
- Réfection des trottoirs sur 71 m au carrefour des rues Mon Idée et Clément Bayard.

Travaux sur la RD 976

Dernièrement, des travaux ont été entrepris par le Conseil Départemental du Loir-et-Cher sur la RD 976, aux carrefours de la route de Tours et de la rue de Verdun.

Si la réglementation impose en effet le retrait des voies de décélération et d'accélération sur ce type d'axe routier départemental, il n'en demeure pas moins que nous sommes nombreux à considérer ces aménagements dangereux, en plus d'être inutiles voire idiots.

Ces installations, qui n'ont jamais été demandées - ni encore moins financées - par la commune, doivent de notre point de vue être reconsidérées.

Nous avons interpellé le Conseil Départemental pour qu'une expertise soit réalisée et qu'une alternative soit éventuellement étudiée.

Environnement

Pas de limite à la Botanique !

Une animation organisée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre en partenariat avec la Société d'Histoire Naturelle du Loir-et-Cher.

Afin de découvrir la diversité et l'originalité botanique du site naturel préservé des Prés de la Limite à Saint-Georges-sur-Cher, nous vous invitons à venir découvrir, le samedi 25 avril à 14h00, lors d'une balade, les espèces floristiques qui s'épanouissent et qui peuplent, à cette époque de l'année, cette prairie humide remarquable.

Lieu du rendez-vous communiqué lors de l'inscription (SAINT-GEORGES-SUR-CHER)

4€/adulte, gratuit pour les adhérents du CEN et les enfants < 12 ans

Prévoir chaussures de marche et véhicule nécessaire

Nombre de places limité

Réservation obligatoire avant le vendredi 24 avril 12h00

Renseignements au 02 47 27 81 03

Environnement

Dans quel cas le propriétaire d'un terrain est-il responsable de l'élimination de déchets polluants ?

Sont responsables des déchets, au sens des dispositions de la loi du 15 juillet 1975, les producteurs ou autres détenteurs connus des déchets.

En leur absence, le propriétaire du terrain, sur lequel les déchets ont été déposés, peut être regardé comme leur détenteur, au sens de l'article L. 541-2 du code de l'environnement, et être de ce fait assujetti à l'obligation de les éliminer, notamment :

- s'il a fait preuve de négligence à l'égard d'abandons de déchets situés sur son terrain.
- s'il ne pouvait ignorer, à la date à laquelle il est devenu propriétaire de ce terrain, d'une part, l'existence de ces déchets, et d'autre part, que la personne y ayant exercé une activité productrice de déchets ne serait pas en mesure de satisfaire à ses obligations.

L'actuel propriétaire d'un terrain pollué par l'exploitation d'une ancienne installation classée au titre de la législation pour la protection de l'environnement, peut en principe s'exonérer de sa responsabilité pour l'élimination des déchets générés, en démontrant qu'il n'a fait preuve d'aucune négligence à l'égard des abandons des déchets situés sur son terrain, où s'il démontre qu'il ignorait l'existence de ces déchets à la date à laquelle il est devenu propriétaire de son terrain.

(Conseil d'état, 24 octobre 2014, req n°361231)

Déjections canines

Certains secteurs de la commune sont particulièrement concernés, on nous a signalé des déjections canines importantes dans le centre bourg et près du cabinet médical, alors merci aux propriétaires de nos amis à 4 pattes de prendre les dispositions nécessaires.



Decheterie de Montrichard



Horaires d'été :

du 1er avril au 30 septembre

- Lundi : 9h30 - 12h et 14h - 17h - Mardi : 9h30 - 12h et 14h - 18h - Mercredi : 9h30 - 12h et 14h - 18h - Jeudi : (fermé le matin) 14h - 18h - Vendredi : 9h30 - 12h et 14h - 18h - Samedi : 9h30 - 12h et 14h - 18h

Points d'apports volontaires

Afin d'augmenter la capacité de parking près de l'école et mieux sécuriser la zone, il a été décidé de repousser les colonnes du Point d'apports volontaires situé près de l'école de 20 mètres.



Vie Municipale

Enfance - Jeunesse - Vie scolaire

La Commission Enfance Jeunesse et Vie Scolaire poursuit son travail. Différents chantiers aboutissent ou voient le jour...

• **Premier chantier**: la mise en place du Conseil Municipal des Jeunes. Mais, place aux jeunes et laissons les en parler euxmêmes:

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Absents sur la photo ; Antony Barbier et Yann Chambaretaud.

Oui sommes-nous ?

Nous sommes des enfants représentant les jeunes de la commune. Le CMJ compte une dizaine de conseillers à son actif tous prêts à échanger sur leurs projets avec les autres jeunes de la commune et faire connaître aux « vrais » élus les besoins ou envies des jeunes. Nous avons élu fin janvier quatre d'entre nous pour qu'ils soient les adjoints et le maire du CMJ.

Voici la composition du CMJ

Alban Pontlevoy (13 ans): Maire Salomé Piquet (14 ans) : Adjointe Kevin Vieulle (13 ans) : Adjoint Eléa Vieulle (10 ans) : Adjointe

Les autres Conseillers sont : Antony Barbier (14 ans), Yann Chambaretaud (12 ans), Gabriel Martin (13 ans), Lucas Paoletti (14 ans), Agathe Tiercelin (14 ans) — Gabriel Tiercelin (11 ans)

Quels sont nos projets :

Le CMJ voudrait la mise en place d'un citypark pour créer un espace multisports pour les jeunes de la commune. Nous sommes déjà allés visiter les citypark des communes voisines et avons discuté avec les Maires pour savoir ce qui était bien ou moins bien, comment ils avaient fait, et combien cela avait coûté aussi!

Nous avons également créé une page Facebook pour communiquer entre jeunes de Saint-Georges et nous vous informerons de nos projets sur l'Echo.



Suivez les activités du Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Georges-sur-Cher en consultant notre page Facebook

Conseil Municipal des Jeunes Saint-Georges-sur-Cher

Matinée de nettoyage des bords du cher

Le samedi matin 7 Mars 2015, nous avons participé à la matinée de nettoyage des bords du Cher, organisé par la commune. L'ancien camping, le cabinet médical, le stade de foot, les terrains de tennis, le cimetière et le lieu-dit de La Chaise ont été nettoyés. Nous avons ramassé beaucoup de déchets. A la fin de cette matinée, nous avons reçu un tee-shirt pour nous remercier d'avoir aidé et un casse-croute offert par certains commerçants de la commune.



Alban Pontlevoy – Maire du premier Conseil Municipal des jeunes

J'ai 13 ans, je suis, en 4ème, interne au collège Jean de la Bruyère à Tours dans une section sportive et je suis délégué de classe depuis 2 ans.

Mes passions sont : Le handball que je pratique à un niveau régional à St Cyr sur

Loire, la cuisine et l'histoire, plus particulièrement l'Antiquité. Je me suis présenté en tant que Maire du Conseil Municipal des Jeunes car je souhaite participer à la vie de ma commune et à son bien-être, mais aussi défendre les idées des jeunes de St Georges. J'aimerais créer la fête des sports, une rencontre sportive ouverte à tous, jeunes et parents en réunissant toutes les associations sportives de St Georges. Les fonds récoltés pourraient servir à financer des projets pour les jeunes.



Kévin Vieulle Adjoint

J'ai 13 ans, j'étudie au collège Joachim du Bellay à Montrichard. J'ai voulu intégrer le CMJ pour construire des projets et améliorer la vie dans St Georges-sur-Cher.

Ma passion, c'est le sport et je voudrais principalement travailler sur la création d'un City Park. J'aimerais également que le sol du hall sportif soit refait.



Eléa Vieulle Adjointe

j'ai 10 ans, j'étudie à l'école Jules Verne de Montrichard. Ma passion est le cheval.

J'ai souhaité intégrer le Conseil Municipal des Jeunes car j'ai envie de participer à quelque

chose d'utile et voir comment cela fonctionne.



Salomé Piquet Adiointe

J'ai 14 ans, j'étudie au collège Joachim du Bellay de Montrichard. J'aime la télévision, le cinéma et le sport, particulièrement la danse que j'exerce en club depuis 4 ans. Je suis

venue au Conseil Municipal des jeunes car je trouve intéressant de voir comment se déroulent des conseils municipaux, de comprendre comment sont prises les décisions et connaître les projets concernant ma commune. Je souhaite la mise en place d'un city park afin qu'il y ait un lieu sur la commune dédié aux jeunes pour pouvoir se réunir et faire du sport ensemble.

• **Deuxième chantier**: bien sûr celui de l'extension de l'école et en ces premiers jours de printemps, l'école se transforme chaque jour. Les entreprises travaillent ardemment et redoublent d'efforts pendant les vacances scolaires afin de ne pas perturber les cours pendant les périodes d'activité scolaire. Les délais seront tenus et les travaux seront terminés pour l'été, comme prévu.



• Troisième chantier: la mise en place avec la Communauté de Communes du Cher à la Loire d'un Relais Assistantes Maternelles itinérant (RAM). Les Relais Assistantes Maternelles sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents et des assistantes maternelles. Ce service gratuit sera animé par une Educatrice de Jeunes Enfants. Les parents et futurs parents pourront y trouver des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs), les modalités administratives, les questions liées à l'embauche, au contrat de travail. Quant aux assistantes maternelles, elles y trouveront un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne, en leur donnant la possibilité de se rencontrer, de faire des activités ensemble et avec les enfants qui leur sont confiés mais aussi de se former.

Le RAM sera itinérant, cela signifie qu'il y aura une permanence régulière à Saint-Georges mais le RAM se déplacera aussi dans d'autres communes de la Communauté où nos habitants pourront également se rendre. Le financement est assuré par la Communauté de Communes du Cher à la Loire en complément du financement de la CAF. Ce service doit être mis en place dans le courant de l'été.

• *Côté école*, la commission Enfance, Jeunesse et Vie Scolaire conduit des réunions en étroite collaboration avec les Parents d'Elèves, les enseignants et le personnel municipal pour faire le point sur l'application de la **Réforme des Rythmes** Scolaires et proposer quelques nouvelles activités à la rentrée de Septembre et voir ce qui pourrait être optimisé. Par ailleurs, le processus des **inscriptions scolaires** est modifié; désormais les parents devront avant tout se rendre en Mairie pour justifier de leur domiciliation sur la commune (voir encadré).

Parents, n'oubliez pas non plus d'inscrire vos enfants à **l'accueil de Loisirs pour le mois de juillet** ou bien d'inscrire vos enfants au **stage USEP « mutisports »** proposé à nouveau aux ados. Attention : les places s'arrachent chaque année...

Accueil de Loisirs

Durant les vacances d'été, l'accueil de loisirs sera ouvert :

- du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2015 (fermé le lundi 13 juillet)
- du lundi 24 au lundi 31 août 2015

Le programme sera distribué début juin aux élèves de l'école du Gai Savoir. Renseignements, inscriptions : Accueil de Loisirs le mercredi (02.54.32.45.33 / 06.75.50.82.42) ou mairie (02.54.32.30.19)

Semaine sportive : stage USEP 2015

La commune de St-Georges-sur-Cher et le Comité Départemental USEP du Loir-et-Cher organisent cet été, pour la 4^{ème} année consécutive, un stage découverte Multisports pour les collégiens.

Ce stage se déroulera du lundi 06 au vendredi 10 iuillet 2015.

Le programme de ce stage, encadré par deux éducateurs sportifs de l'USEP 41, est en cours d'élaboration. D'ores et déjà, la randonnée cyclotouriste et la nuitée en camping, plébiscitées depuis 2 ans. sont reconduites.

Renseignements et inscriptions :

Catherine FREIN - Mairie de St-Georges-sur-Cher

Tél: 02 54 32 30 19

Nombre de places limité à 24 participant(e)s.

Rentrée septembre 2015 :

Pour les enfants nés en 2012 ou pour toute nouvelle inscription.

Inscription à l'école Le Gai Savoir

1ère étape : l'inscription en mairie

Les inscriptions auront lieu les samedis 11 et 18 avril 2015, de 9h à 12h, les pièces à fournir sont :

- Fiche d'inscription complétée et signée des représentants légaux. La fiche d'inscription peut être téléchargée sur le site internet communal www.saintgeorgessurcher.net ou bien elle peut être retirée en Mairie ou à l'école.
- Livret de famille ou copie intégrale d'acte de naissance de l'enfant.
- Justificatif de domicile récent (facture de gaz ou d'électricité de moins de trois mois ou échéancier en cours, dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu, ou encore dernier avis d'imposition pour la taxe d'habitation et la redevance audiovisuelle).
- Une pièce établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité) et le cas échéant les conditions d'exercice de l'autorité parentale (jugement).

A l'issue de cette démarche, le service de la mairie délivre un certificat d'inscription.

2º étape : admission à l'école

La directrice de l'école recevra les parents à l'école : lundi 18, mardi 19 et mardi 26 mai, de 9h à 17h ou vendredi 22 et vendredi 29 mai, à partir de 16h30.

ATTENTION : ces deux étapes sont obligatoires, car le certificat d'inscription ne vaut pas admission à l'école.

Renseignements en mairie : 02.54.32.30.19 Claire CHANTOME ou Catherine FREIN

Zoom sur l'école

Escapages et Judo : deux projets menés par les Enseignants de l'Ecole du Gai Savoir :

Pour la deuxième année consécutive, l'école de Saint-Georges-sur-Cher participe au prix Escapages.

Il s'agit d'un prix littéraire, organisé par une association de l'Indre en lien avec le CDDP de l'Indre. Les jeunes lecteurs sont invités à voter pour leur livre préféré parmi une sélection de 4 livres adaptés à leur âge. La lecture des livres se fait en classe par les enseignants (pour les plus petits) ou par les élèves euxmêmes jusqu'au mois d'avril, date à laquelle ils sont amenés à voter à bulletin secret. Six classes de l'école sont concernées cette année : les classes de GS/CP de Mme Féraud, de CP de Mmes Delcourt et Bodier, de CE1 de M. Girard, de CE1 / CE2 de Mmes Pouget et Deya, de CE2/ CM1 de Mme Leduc et celle de CM1/ CM2 de Mme Garré.

En lien avec ce prix, l'école accueillera au mois de juin un auteur de littérature jeunesse, Mymi Doinet, dont un des livres est sélectionné. Les classes de cycle 2 auront donc le plaisir de pouvoir rencontrer l'auteur d'un livre qu'ils ont lu, et échanger avec elle sur leurs lectures et le métier d'écrivain.

Par ailleurs, la classe de C.E.1 fera un **cycle « Judo »** (jeux d'opposition et de coopération). Quelques élèves d'une autre école (L'Audronnière) participeront aux jeux. Quatre autres élèves accompagnés de leur professeur encadreront l'activité. Ce cycle aura lieu du jeudi 12 mars 2015 au jeudi 23 avril 2015 et se déroulera dans la salle de gymnastique.



Classe de neige à la Bourboule

Du 2 au 6 février 2015, 24 élèves de la classe de Jessica Leduc (CE2/CM1) ont découvert un paysage de montagne plus que magnifique. Il y avait 140 cm de neige.



Durant ces 5 jours, les Saint-Georgiens ont pu goûter aux joies de la glisse en faisant 10 heures de ski et 3 heures de luge. Une randonnée en raquettes, accompagnée d'un guide de moyenne montagne, nous a permis de mieux connaître les "habitants" de la montagne. (L'écureuil noir, l'hermine, le chamois et la mésange bleue).

Nous avons visité une ferme qui fabrique le Saint-Nectaire

fermier. Les élèves ont pu le déguster et l'apprécier.

Le centre du Domaine de la Fohet, était très accueillant, on y mangeait bien, nous avons pu faire une boum! Dormir avec les copains ou les copines était très chouette.

Maintenant, nous sommes revenus. Il nous reste à préparer une exposition pour nos parents et pour la Mairie.

Les mois à venir, nous organiserons une tombola afin de « récolter » encore de l'argent pour financer au mieux nos projets de classes découvertes.

Les classes de CM1/CM2 partiront du 1^{er} au 9 juin en classe de mer à Cancale.



Bibliothèque Municipale

Pâques : Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

Voici venu le temps de Pâques, avec ses fêtes et ses œufs par milliers. Pour tout un chacun, c'est l'occasion de se retrouver en famille, et tout au plus se demande-t-on pourquoi la date de ce dimanche si particulier n'est jamais à la même place dans le calendrier. Une fête mobile dit-on, oui, mais pourquoi?





> Œufs de Pâques colorés en Russie

> Oeuf de Fabergé

Depuis la plus haute antiquité, et dans tous les pays du bassin méditerranéen, on fêtait le retour du printemps. Dans le calendrier Julien, celui du temps de Jules César, cette fête était célébrée le 8 des calendes d'avril (équivalent du 25 mars). Une date fixe, c'était simple.

La Palestine cependant avait gardé un système plus ancien et différent : les Juifs ne fêtaient pas le retour du printemps, mais la Pâque, commémoration de la sortie d'Egypte et la liberté retrouvée des enfants d'Israël. Ils utilisaient leur calendrier propre, calendrier lunaire, qui compte entre douze ou treize mois de 28 jours. La Pâque était célébrée le 14 du mois de Nissan, soit le quatorzième jour après la nouvelle lune « visible depuis Jérusalem », et la plus proche de l'équinoxe. C'était déjà moins simple, et de temps à autre, pour respecter le rythme des saisons, le Sanhédrin décidait, quand c'était nécessaire de rajouter un mois complémentaire. La fête était ainsi très mobile.

Là-dessus, vint le Christianisme, et dès les premières années, les adeptes de cette nouvelle religion se mirent à commémorer la Résurrection du Christ. Les premières églises, en particulier celles fidèles à la tradition Johannique, continuèrent de célébrer celle-ci, le même jour que la Pâque juive. Mais un peu plus tard, l'église de Rome préféra le dimanche suivant cette Pâque juive, pour bien préciser que la Résurrection avait eu lieu le lendemain du Shabbat. Les Chrétiens de Cappadoce, eux, s'en tinrent au 8 des calendes d'avril, fête du printemps dans le calendrier de Jules César.

Tout cela faisait un peu désordre, et en 325, l'empereur Constantin, convoqua à Nicée-Constantinople, un célèbre concile. Les autorités ecclésiastiques décidèrent, entre beaucoup d'autres choses, que le calcul de la date de Pâques se ferait selon une règle fixe. Ainsi « Pâques serait le dimanche qui suit le 14ème jour de la lune, qui atteint cet âge le 21 mars, ou immédiatement après ». Ainsi donc, le dimanche après la

première pleine lune advenant pendant, ou après l'équinoxe de printemps.

Ouf! pourrait-on dire, ce n'est pas si compliqué, sauf que... Ce calcul n'a jamais été fait d'après un calcul astronomique basé sur la détermination exacte de l'équinoxe de printemps et de la première pleine lune suivant cet équinoxe. Non, en réalité, ce calcul se fait à l'aide d'un calendrier perpétuel lunaire, utilisant une lune « moyenne » tout à fait fictive. L'église ne tient donc pas compte du mouvement réel de la Lune, mais d'une lune « réqulière ».





> Icone de la résurrection

> Horloge de Strasbourg

Les choses vont terriblement se compliquer, quand le Pape Grégoire, en 1582, sous la pression de ses astronomes, va décider l'abandon du calendrier de Jules César pour un nouveau calendrier, dit Grégorien, bouleversant ainsi les habitudes des royaumes chrétiens. Mais cela, c'est une histoire que nous vous raconterons la prochaine fois.

En attendant, c'est ainsi que depuis des siècles, au fond de certains monastères, on calcule toujours la date de Pâques. Cet exercice s'appelle Comput, du latin computus, compte. Les moines mathématiciens ont établi des tables traditionnelles, d'autres méthodes aussi, à l'aide de moyens mnémotechniques, voire parfois, comme à Strasbourg, d'éléments d'horloges intégrés aux horloges astronomiques.

Nous n'y prêtons guère attention, mais pourtant, que nous soyons croyants ou pas, cette date de Pâques détermine, avant, les dates du Mardi-Gras et de la Mi-carême, et après, des éléments non négligeables de nos week-ends de printemps : l'Ascension, et la Pentecôte.

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mercredi : de 15 heures à 17 heures Samedi : de 10 heures à 12 heures.

Vie Associative

Ateliers de musique

La Banda



LES ATELIERS DE MUSIQUE

La Banda de Saint-Georges- sur- Cher s'est produite pour la première fois lors des vœux de

la municipalité, en janvier dernier, devant un public nombreux et ravi de découvrir cette musique entraînante, propre aux manifestations festives.

Forte d'une quinzaine de musiciens, elle a également été invitée à participer au carnaval le samedi 7 mars dernier par l'association des parents d'élèves « Ecolegram ». Une déambulation d'une



heure dans les rues de Saint-Georges qui a amené les enfants devant monsieur Carnaval!

Cet orchestre de rue est tout à fait

adapté pour ce genre d'événements. A son programme, des chansons du Sud-Ouest comme : Vino Griego, la Pitxuri, mais aussi des standards de jazz tels que : When the saints, Manha de carnaval et également des chansons de variété comme : le temps des fleurs ou Seven nation army repris récemment par Ben l'oncle soul.

La Banda répète tous les vendredis soirs de 20h00 à 22h00 aux Ateliers de Musique situé au 170 rue Marcel Bisault.

Nous recherchons toujours des musiciens jouant des instruments à vent (saxophone,

trompette, flûte traversière, clarinette...) ou des percussions.

Les Ateliers de Musique



Cette année, des cours de guitare, flûte traversière, piano et percussions sont assurés et les ateliers de musique espèrent bien s'ouvrir à d'autres instruments notamment les cuivres (trombone,

trompette...) à la rentrée prochaine.

Le principe des cours collectifs fonctionne très bien, et la théorie abordée de façon ludique, est moins rébarbative pour les élèves. Les enfants sont ravis de cette formule, de l'interactivité que cela crée entre eux et de pouvoir jouer ensemble.

Les cours de chant et technique vocale proposés à l'heure actuelle devraient déboucher vers la création de petits chœurs ayant pour thème la chanson française, la variété, la musique traditionnelle ou le chant sacré.

Pour tous renseignements : lesateliersdemusique@gmail.com Tél : 06 76 78 20 15 ou le 07 81 95 56 51

L'Age d'Or



L'Age d'Or propose, tous les jeudis après-midi, à la Salle des Fêtes des activités ludiques (scrabble, belote, rummikub, pétanque pour les sportifs) et artistiques (dessin-peinture, peinture sur soie).

Tous les lundis après-midi et mercredi matin, nous proposons des ateliers chorale et informatique ainsi que de la gymnastique adaptée tous les mardis après-midi. Les premiers mardis du mois les "timbrés de l'orthographe" se réunissent pour une dictée.

Nous organisons des concours de belote, de pétanque mais également des sorties d'une journée et un petit voyage. Sans oublier les repas de printemps et d'automne du club. Tout cela dans une ambiance amicale et décontractée!

Vous ne vous ennuierez pas en adhérant à l'Age d'Or.



Comité d'Animation



Cette année, notre marché de Noël a eu lieu le dimanche 7 Décembre dans le hall sportif.

Pas moins de 50 exposants ont répondu à notre invitation et ont contribué à la réussite de cette manifestation. Les enfants ont eu la joie de rencontrer le Père Noël et ont pu repartir avec une photo souvenir.

Lors de cette journée, vous avez pu découvrir des produits de nos régions (miel, foie gras, vins...) mais aussi des métiers d'art, sans oublier le petit verre de vin chaud.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son aide et son soutien ainsi que l'entreprise Lantana qui nous a prêté les sapins.

Le début de l'année a commencé par un agréable moment de convivialité. Près de 150 marcheurs sont venus parcourir nos chemins de campagne ainsi que nos vignes. Le tout s'est terminé autour d'un verre de cidre et de la galette des rois.

Cette année la fête du 13 juillet se déroulera côté St-Georges-sur-Cher à l'ancien camping. Nous sommes déjà au travail pour que cette fête soit réussie et nous essayerons d'innover.

Nous souhaitons faire appel à vos idées ou suggestions de nouvelles activités pour animer notre commune.

Veuillez retenir ces dates auxquelles nous espérons vous voir nombreux :

- ·1er Mai 2015 Randonnée des Gaulois (Repas sur place)
- ·13 juillet 2015 Fête Nationale au bord du Cher (côté St Georges)

Nous accueillerons avec plaisir les nouveaux adhérents, venez nous rencontrer tous les 1^{er} mardis de chaque mois à l'ancienne école Bretonneau.

Contact : Mr CORTIER 06.27.91.24.68 Mme ADAM 06.40.78.70.57 Mme BROSSARD 06.80.55.93.27

Les Amis du Prieuré



LES AMIS DU PRIEURE avec ses bénévoles envisagent pour le 18 juillet prochain, un bal et buffet Renaissance, pour rester dans le thème de François

> Marché de Noël 2014

1^{er}, qui sera à l'honneur en Région Centre pour l'année anniversaire de la bataille de Marignan (1515).

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître au Tél : 02 54 25 97 77

Vie Associative

L'Alerte



L'Alerte Saint-Georges Le club de gym de la Vallée du Cher

Grâce au sérieux et à la qualité de son enseignement, le club de gymnastique l'Alerte est cette année déjà engagé en compétition Gymnastique Artistique Féminine et Gymnastique Artistique Masculine régionale, avec de très bons résultats et podiums.

Mais nous sommes aussi un club où la gymnastique est accessible à tous, de $3\ \text{mois}$ à 99 ans.

Pour les plus jeunes (moins de 3 ans), c'est la possibilité de faire découvrir de nouveaux jeux à son enfant avec la piscine à balles, les trampolines, le toboggan..., mais aussi de l'accompagner dans sa découverte de la motricité, apprendre à sauter, marcher en équilibre sur la poutre, rouler, ramper... Votre enfant, encore non scolarisé pourra également se sociabiliser avec les autres petits, se faire des amis...

Quelques dates à retenir : Compétition N7 les 4 et 5 avril Soirée Zumba. le vendredi 17 avril à 20h

Ces manifestations sont l'occasion de venir nous découvrir en tant que spectateur mais vous pouvez aussi venir au gymnase pour participer à un entraînement, comme ça juste pour tester, ça ne coûte rien et nous nous ferons un plaisir de faire votre connaissance!



Le Soufleur endormi

A l'heure actuelle, notre troupe est confrontée à des problèmes de santé de trois de nos membres. Nous espérons pouvoir, tout de même, vous présenter, fin novembre 2015, deux comédies.

Nous sommes actuellement en recherche, avant choix et répétitions, de nouvelles pièces, qui comme chaque année, auront l'unique but de vous distraire et de vous amuser.

Nous espérons pouvoir toujours compter sur votre soutien et vos encouragements,

Rappel des dates : 27, 28 et 29 novembre 2015.

FNACA

La nouvelle année a recommencé avec la galette qui nous a réunis en janvier.

Le 19 mars, nous avons participé à la cérémonie du souvenir, en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, au cimetière de St Georges-sur-Cher, journée qui s'est poursuivie avec un repas au restaurant à Vallières les Grandes. Nous avons en projet de nous réunir en juin pour une journée champêtre

Pour tous renseignements sur notre association, contacter : J. BIDAULT

Amicale des Donneurs de Sang



L'Amicale des Donneurs de Sang remercie toutes les personnes présentes à notre choucroute » du dimanche 1er février 2015.

Les animations pour 2015 :

Super Loto : Samedi 11 avril Déjeuner dansant : dimanche 11 octobre

Les collectes de sang pour 2015 : *Mercredi 13 mai (08h00 - 12h00) Mardi 21 juillet (15h00 - 19h00) Mardi 06 octobre (15h00 - 19h00)*

Ces dates sont données à titre indicatif, elles peuvent être modifiées.

13

Un P'tit Coup de Pouce



Nous remercions nos généreux donateurs qui, tout au long de cette année, ont offert vêtements et jouets, ce qui nous a permis de gâter les enfants de nos bénéficiaires à Noël.

Nous vous rappelons que notre équipe est à votre disposition le mardi de 14H00 à 17H00 et le vendredi de 14H00 à 17H00 pour vous fournir vêtements d'enfants et d'adultes en bon état.

Nous avons une pensée pour Jacqueline notre trésorière, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Amicale des Sapeurs Pompiers



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Georges-sur-Cher vous présente les nouveaux membres de son bureau, à savoir :

Président : Cyril LONDAIS

Vice-président : Julien VIGNEULLE Secrétaire : Sylvain BOISSE Trésorier : Sébastien LORET

Nous proposerons une soirée Paëlla mais la date n'est pas encore arrêtée, nous la communiquerons dès que possible sur le panneau d'affichage

Hand Ball les Dragons



Une réorganisation, une tartiflette et une équipe qui gagne !

Une nouvelle présidente est parmi les Dragons, *Elodie Blin* (ex vice-présidente). Energique, motivée et déterminée, elle a eu à cœur, de nous accompagner en fin d'année.

Nous en profitons pour souhaiter à *Mariem Mazé* (notre ancienne présidente), une belle continuation pour ses projets personnels et nous la remercions pour ce qu'elle a apporté au club.

Notre belle soirée Tartiflette du 24 janvier s'est déroulée comme nous l'avions prévu. 250 personnes se sont amusées et ont dansé jusqu'à l'aube! De bons retours concernant notre DJ Pascal et nos cuisiniers (membres du club) qui nous ont préparé une tartiflette aux petits oignons.

Nous remercions nos sponsors, les commerçants qui nous ont donné de nombreux lots pour notre tombola, les personnes présentes et les bénévoles qui ont permis que cette soirée se réalise.

Un petit aparté pour féliciter le meilleur buteur du championnat masculin du Loir-et-Cher : *Adrien Bouteau*, également membre du bureau et entraîneur. Il excelle avec ses 70 buts en 10 matchs, une prouesse sportive qui mérite d'être encouragée.

Enfin, nous cherchons toujours des bénévoles et des joueurs (catégories moins de 8 ans/moins de 12 ans / moins de 14 ans ainsi que des séniors masculins et féminins. Alors n'hésitez pas à venir essayer!

Contact Eva Mellot Tél : 06 73 88 32 98

Vie Associative

Ping-Pong

Résultats 1^{ère} phase : (Du 1^{er} sept au 31 déc 2014)



-1^{ère} équipe : 3^{ème} d'Excellence (maintien) - 2^{ème} équipe : 7^{ème} d'Excellence (descente en D1)

- 3^{ème} équipe : 8^{ème} de D1 (descente en D2) - 4ème équipe : 8^{ème} de D2 (descente en D3)

La première phase de la saison 2014/2015 s'est achevée : une équipe se maintient, et les trois autres descendent au niveau inférieur.

Nous avons vécu une première phase plutôt difficile, le départ de certains joueurs se faisant lourdement ressentir, mais nous entamons cette deuxième phase encore plus motivé.

Ayant connu quelques problèmes d'effectif pour la compétition en cette fin d'année, nous débuterons 2015 avec une équipe en moins.

Notre effectif actuel est de 47 licenciés dont plus de la moitié fait de la compétition.

Cette année, nous avons engagé une équipe de jeunes dans un championnat spécifique.

Nous avons également investi dans l'achat de 4 tables neuves tout en continuant à entretenir les tables que nous possédons déjà.



Contacts : Jean-Michel JANSSENS Tél : 02 54 32 66 27 - 06 71 10 01 71 Gilles PELLÉ - Tél : 02 54 32 02 85 - 06 41 92 06 94

Tennis Club

Le tennis club de St Georges organise sa deuxième soirée dansante le 18 avril 2015 à la salle des fêtes de St Georges à partir de 19h30. Venez nombreux nous rejoindre pour passer un agréable moment! Nous avons organisé plusieurs activités cet hiver avec :

- Championnat de vétérans (montée de l'équipe 2) et championnat d'hiver
- · Après-midi convivialité-galette
- Tournoi en double interne, à la salle communautaire de Pontlevoy (Vainqueurs : Fred et Dom contre Béa et Alain)
- Tournoi « Marcel Bedu » les 14/15 et 21/22 mars à la salle de Pontlevoy

Dates à venir :

- Initiation au tennis pour les grandes sections de l'école du Gai Savoir courant avril
- Championnat d'été en mai-juin

Le Tennis Club de St Georges fêtera ses 20 ans courant septembre (date à déterminer)

SOIRÉE DANSANTE TENNIS CLUB ST GEORGES à 19h30 à la salle des Fêtes Menu adulte à 20 € Apéritif Salade de Gésiers – Tajine de volaille aux petits légumes et semoule Moelleux chocolat au cœur chocolat blanc Café Menu enfant à 8 € Assiette de charcuterie – Emincé de Volaille et Pommes de Terres Tarte aux pommes 1 boisson ANIMATION par DJ « Président »

Infos Diverses



Infos paroissiales

Pour connaître les horaires des prochaines messes à Saint-Georges, consultez le site :

www.lavieenabondance.net

Pharmacie de garde Resogardes

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :

appelez le 3237 (24h/24)

État civil

Les Naissances

3/12/2014 : Inès DEFEING

30/12/2014:

Nolhan DELFRAISSY KAUFMANN

04/01/2015:

Travis DESMAISON DENIAU

15/01/2015:

Louna LONDAIS BERTHAULT

19/01/2015 : Louane NEGRE

21/01/2015:

Nolan PERRIN MERCIER

20/02/2015 : Léane CHARTON

Les Décès

16/12/2014 : Jeannine CREVEAU

née SCHENK - 77 ans

10/01/2015 : Suzanne THOMAS

née CHARLES - 95 ans

01/02/2015:

Marcel MAIGROT - 90 ans

09/02/2015 : Jean WOLF - 81 ans

14/02/2015:

Gérard PINON - 83 ans

15/02/2015:

Pierre BRUNET - 88 ans

21/02/2015 : Jeannine RENAUD

née CHAMPAGNE - 92 ans

21/02/2015

René DESNOUES - 93 ans

27/02/2015:

Paul BELLIARD - 88 ans

28/02/2015:

Hubert ROGER - 95 ans

11 avril

Loto donneurs de sang

11 avril

Chasse à l'oeuf

17 avril

Zumba de l'Alerte

18 avril

Soirée dansante Tennis Club

25 avril

Soirée repas Foot

26 avril

Repas de printemps de l'Age d'or

2 mai

Bourse aux armes

7 iuin

Repas de l'Age d'or

27 iuin

Fête de l'Ecole

27 iuin

Feu de St Jean du Foot

28 iuin

Barbecue Plume Tourangelle

4 juillet

Fête fin d'année Alerte

13 iuillet

Dates à retenir

Fête Nationale Comité d'Animation

5 septembre

Forum des Associations

3 octobre

Confrérie des Vignerons des Coteaux

du Cher

10 octobre

Repas des Anciens

11 octobre

Déjeuner dansant

11 octobre

Bourse aux vêtements des Timoun

18 octobre

Loto de l'Age d'or

24 octobre

Miss Touraine

8 novembre

Repas Automne de l'Age d'or

27-28-29 novembre

Théâtre Le souffleur endormi

6 décembre

Marché de Noël

Pour suivre l'actualité de votre commune, connectez vous sur le site **WWW.Saintgeorgessurcher.net**



N'oubliez pas de vous inscrire à la newsletter.

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale

Le bulletin annuel paraîtra début juin 2015. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo maximum (résolution supérieure à 1 mo), **avant le 15 mai 2015** à l'adresse : **mairie.st.georges41@wanadoo.fr**